



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHRIST-ROI

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 À 19 HEURES

Assemblée générale des parents de l'école Christ-Roi tenue à l'école Christ-Roi le vingt-neuf septembre de l'an deux mille vingt-deux à dixneuf heures.

PRÉSENCES

PARENTS:

Caroline Blanchet – Maude Bilodeau

Stéphanie Castonguay – Victor et William Carrier

Myriam

Annie Jolin – enseignante Isabelle Talbot – enseignante

Lucie Thivierge – représentante soutien

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:

Monsieur Marquis souhaite la bienvenue aux parents et se présente.

II est 19 h 18.

NOMINATION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE;

AG-123-22

IL EST RÉSOLU sur proposition de Steve Marquis,

QUE, Sara Ménard soit nommée secrétaire

d'assemblée.

ADOPTÉE.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

AG-124-22

IL EST RÉSOLU sur proposition de Stéphanie

Castonguay,

QUE l'ordre de jour du 29 septembre 2022 soit adopté

tel que présenté avec l'ajout du point 12.1.

Ajout du point 12.1 Questionnement sur l'activité du 30 septembre

ADOPTÉE.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU **29 SEPTEMBRE 2021;**

Monsieur Marquis fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2021.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Madame AG-125-22

Stéphanie Castonguay,



septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE-

ÉCOLE;

Monsieur Marquis fait la présentation de l'équipe-école.

NORMES ET MODALITÉS:

Monsieur Marquis

Les normes et modalités seront envoyées par courriel aux parents début

octobre.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022:

M. Marquis présente le rapport annuel. Le rapport annuel sera également

envoyé par courriel aux parents.

AG-126-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Lucie Thivierge,

QUE le rapport annuel 2021-2022 soit adopté tel que

rédigé.

ADOPTÉE.

PROJET ÉDUCATIF;

Monsieur marquis nous informe du projet éducatif.

Il fait la lecture de la mission, vision et valeurs. Il fait également la lecture

du déploiement des actions de notre projet éducatif.

FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;

9.1. Nomination d'un (e) président (e) d'élection :

Steve se propose pour être président d'élection.

9.2. Nomination d'un (e) secrétaire d'élection :

Steve propose Sara Ménard

9.3. Élection des membres (parents) :

Josée Nolet, Catherine Périgny-Fortier et Myriam Rivard.

Stéphanie Castonguay poursuit son mandat de 2 ans;

Caroline Blanchet poursuit son mandat de 2 ans;

Josée Nolet pour un mandat de 2 ans; Myriam Rivard pour un mandat de 2 ans

Catherine Périgny-Fortier, représentante de la communauté

AG-127-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Annie Jolin,

QUE les membres nommés ci-dessus soient représentantes des parents et de la communauté pour le conseil d'établissement 2022-2023.

ADOPTÉE.



NOMINATION DES RÔLES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les points suivants seront reportés au CE qui suivra l'AGA.

10.1 Nomination d'un représentant au comité de parents du CSSH : 10.2 Nomination d'un substitut au représentant au comité de parent du CSSH :

AG-128-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Sara Ménard,

QUE mesdames Castonguay et Blanchet soient nommées représentante et substitut au comité de parents

ADOPTÉE

LA FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT; Monsieur Marquis explique le rôle de l'OPP et les règles de fonctionnement :

Il est convenu avec les parents présents qu'il n'y aura pas d'organisme de participation des parents puisque le fonctionnement des années précédentes était apprécié tant de l'équipe-école que des parents. Il y aura donc une cueillette des noms des parents qui souhaitent soutenir l'équipe de l'école lors des activités.

AFFAIRES NOUVELLES;

12.1 Caroline Blanchette demande des informations concernant l'activité de réunification du 30 septembre.

Steve explique un peu le mindset de l'activité comme étant une activité pour réunir les deux écoles.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE;

AG-129-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Lucie Thivierge,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

IL EST 20 h 22.

Président d'assemblée	Secrétaire d'assemblée.